


Secrétaire adjointe

David Virginie
 11 rue de la Butte
 35600 REDON
virginiedavid.arc.redon@bbox.fr

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Redon, le 26 septembre 2025

Objet : Assemblée générale

L'assemblée générale du Comité régional de Bretagne de tir à l'arc se tiendra le :

SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025

Accueil à 14h --- Début des travaux à 14h30 précises

Salle Multifonctions
 Stade du Leurré

29710 PLOGASTEL SAINT GERMAIN

ORDRE DU JOUR

- ▶ Compte-rendu moral du Président
- ▶ Trésorerie année sportive 2025
- ▶ Budget prévisionnel année sportive 2026
- ▶ Election des délégués pour l'Assemblée générale de la FFTA (*appel à candidatures en annexe*)
- ▶ Commissions : CSR – arbitres – formations – LABELS – médicale
- ▶ Résultats des élections
- ▶ Questions diverses (*à adresser au président du CRBTA pour le 10 octobre au plus tard*)

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations sportives.

Virginie David
 Secrétaire adjointe du CRBTA



PROCURATION

*Assemblée générale du CRBTA
Samedi 22 Novembre 2025
à Plogastel Saint Germain*

Je soussigné(e) :

Président(e) du club de :

Donne procuration à

Pour me représenter et voter en mes lieu et place lors de l'Assemblée générale du Comité régional de Bretagne de tir à l'arc du Samedi 22 novembre 2025.

Fait à :

Le :

Signature du Président



ELECTION DES DELEGUES REGIONAUX pour l'Assemblée générale de la FFTA du Dimanche 22 Mars 2026

Les candidatures doivent obligatoirement être adressées par courrier postal ou courrier électronique auprès du président ou du secrétariat du Comité régional **pour le 07 novembre au plus tard.**

Michel ROGUE, 33 rue St Michel, Planguenoual 22400 LAMBALLE ARMOR – michel.rogue@orange.fr

Gisèle DAVID, 3 impasse de la Sapinière 56860 SENE – giseledavid.bretagne@gmail.com

Virginie DAVID, 11 rue de la Butte - 35600 REDON - virginiedavid.arc.redon@bbox.fr

Un accusé de réception sera envoyé par mail

Conditions d'éligibilité des délégués et mode d'élection :

1. L'appel à candidatures des délégués doit figurer sur la convocation à l'Assemblée Générale envoyée 30 jours avant l'Assemblée Générale du Comité Régional.
2. Les candidats devront individuellement faire acte de candidature auprès du Président ou du Secrétariat du Comité, par écrit, au plus tard 15 jours fermes avant l'Assemblée Générale.
3. La liste des candidats doit être diffusée aux clubs ou publiée sur le site officiel du Comité régional au moins 5 jours fermes avant l'Assemblée Générale.
4. Un bulletin de vote comportant la liste alphabétique des candidats délégués sera dressé afin de procéder à l'élection.
5. En cas d'égalité, le candidat le plus jeune est élu.
6. Les délégués doivent être élus à bulletin secret au scrutin majoritaire plurinominal (le cas échéant uninominal) à un tour, par les associations membres conformément aux statuts de la FFTA.
7. Des suppléants peuvent également être désignés. Leur liste est constituée par les candidats non élus par ordre décroissant de suffrages obtenus
8. En cas d'absence annoncée à l'Assemblée Générale de la FFTA d'un des délégués titulaires, le premier délégué suppléant sera désigné pour le remplacer, et ainsi de suite.
9. Les délégués doivent être licenciés à la FFTA et :
 - Être licenciés sur le territoire du Comité Régional,
 - Avoir atteint la majorité légale,
 - Ne pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire prononcée par les organes disciplinaires de la FFTA ou de ses organes déconcentrés au cours d'une période de 5 années précédant la date de l'Assemblée Générale de la FFTA considérée.

Pour les comités régionaux métropolitains, le nombre de délégués à élire est égal, au maximum, au nombre de départements constituant la région administrative du Comité Régional et au minimum à l'arrondi supérieur de 70% de ce nombre.



CANDIDATURE
ELECTION DES DELEGUES REGIONAUX à l'AG de la FFTA
Du Dimanche 22 Mars 2026

Je soussigné(e), Nom :Prénom :

Numéro de licence :

Licencié au club de :

Adresse postale personnelle :

.....

Adresse électronique personnelle :

.....

N° de téléphone personnel :

Fixe : ____/____/____/____/____ et/ou portable : ____/____/____/____/____

Déclare me porter candidat pour l'élection du délégué régional de Bretagne de tir à l'Arc, pour l'assemblée générale de la FFTA du Dimanche 22 Mars 2026.

Fait à :

Le :

Signature